



Le Président

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 21 MARS 2016 - RAPPORT MORAL**

### ***Chercher et décrypter l'information, analyser les projets, proposer des solutions, contribuer à l'amélioration du cadre et de la qualité de vie***

**L'année 2015 a été riche en événements pouvant affecter durablement notre qualité et notre cadre de vie ; l'année 2016 sera critique pour le lac et les habitants de ses rives.** L'an dernier j'attirai votre attention sur le fait que plusieurs de nos préoccupations à Veyrier ne nous étaient pas exclusives et que les solutions d'amélioration, ou, à contrario, de détérioration du cadre et de la qualité de vie ne se limitaient plus à la seule initiative communale : transports, routes, eau, OM, SCoT etc. La coordination entre associations, à l'intérieur de la commune (CVV) était déjà apparue en 2013 comme un gage d'efficacité en mutualisant les compétences pour rendre plus efficaces certaines de nos actions, leur permettre d'aboutir ou pour éviter la duplication des démarches.

La réforme de la territorialité, aujourd'hui à l'œuvre (dans une certaine confusion) et les projets d'infrastructures renforcent cette nécessité d'intelligence collective tant sur la rive Est que sur le bassin du Lac sans pour autant diluer nos valeurs, nos missions, notre identité et notre ancrage territorial profond. Au contraire pour les partager et faire valoir, en particulier auprès des exécutifs.

BVV, dont nous fêterons les 30 ans l'année prochaine, a pour objet : *la préservation du cadre et de la qualité de vie à Veyrier-du-Lac, la protection de son environnement, de l'eau, de l'air et de veiller, en conséquence, à la bonne gestion de l'urbanisation. L'association mène et appuie toutes actions en ce sens auprès des collectivités publiques, administrations, associations, personnes physiques ou morales concernées.*

**Relations avec la Mairie.** Depuis l'AGO de mars 2015, comme l'a relaté Claude, 3 réunions de travail studieuses (22/01/2015, 30/04/2015, 7/10/2015) ont été organisées entre BVV et Madame le Maire accompagnée de ses adjoint(e)s sur des agendas proposés par l'association, en fonction de sa feuille de route et de problèmes rencontrés dans l'intervalle par ses adhérents : propreté, OM et déchets, abribus, transports en commun et navettes estivales, voie verte, sécurité, passages, sentiers et cheminement piétonniers, rives et berges, voirie, ruisseaux, eau, espaces verts et végétation, urbanisme, PLU, commissions municipales, CCT, C2A, intercommunalité, compétences, fusions... Des informations ont été échangées, des solutions trouvées par la concertation, des critiques constructives émises, mais des positions clairement et respectueusement énoncées de part et d'autre.

Les livraisons du bulletin municipal de Janvier 2015 (*Transports collectifs, besoins de mobilité et préservation de la qualité de vie des Veyrolains*) et juillet 2015 (*Bien vivre à Veyrier-du-Lac en 2020 et après*) s'en sont fait partiellement l'écho.

Alors qu'elle aurait pu en être attributaire comme d'autres associations, BVV, association agréée, n'a sollicité, par principe et souci d'indépendance, aucune subvention municipale en 2015 comme en 2016. En revanche nous utilisons les salles de la Veyrière et, parfois, comme pour cette AG, le service de reprographie.

Plusieurs articles dans la presse quotidienne ou hebdomadaire ont contribué au rayonnement de votre association, de ses projets et activités

**Nous sommes tous cyclistes.** BVV a fait à nouveau plusieurs propositions de modification « *du projet de l'aménagement cyclable de la Rive Est* », devenu Voie Verte (adressées au CG 74, au SILA, et aux communes limitrophes) pour en alléger le coût, déraisonnable dans l'absolu (22 391 840€, avant dérapage, pour une longueur de 14 km) et disproportionné dans le contexte, atténuer son impact trop important sur la nature de la Rive Est exiguë, améliorer l'agrément des cyclistes et la sécurité de tous. Donnant suite à une première note de décembre 2007, lors de l'enquête publique initiale, votre association s'est manifestée le 6 janvier 2014 à l'occasion de l'enquête parcellaire prescrite par Monsieur le Préfet, puis au premier semestre 2015 auprès des Présidents du Conseil Général et du SILA pour que lui soient expliqués les dépassements dimensionnels et budgétaires conséquents observés par rapport au dossier de l'enquête publique. Lesquels n'ont pas été contestés dans le courrier en réponse du CD. A nouveau en janvier 2016 pour proposer au Président du Sila et

#### **BIEN VIVRE A VEYRIER-DU-LAC (BVV)**

Association Agrée, régie par la loi de 1901, fondée en 1987. 11, Clos des Barattes 74290 Veyrier-du-Lac  
Courriel : « [bienvivreaveyrier@gmail.com](mailto:bienvivreaveyrier@gmail.com) » - Blog : <http://bienvivreaveyrier.blogspot.fr> - site : [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org)



Le Président

au Vice-président du CD 74 une meilleure conception et un tracé optimisé pour la très coûteuse (et inutile ?) section bidirectionnelle entre Chavoire et le rond point des Pérouzes. Nos deux interlocuteurs n'ont pas écarté la suggestion de BVV alors que la Mairie l'a rejetée, désireuse de ne pas décaller les grands travaux et les lourdes perturbations qui vont les accompagner pendant de longs mois.

A la suite des discussions avec la Mairie sur les navettes estivales et les adhérents sur les problèmes quotidiens de bus, nous avons voulu connaître les usages et attitudes des Veyrolains et des personnes venant à Veyrier pour y travailler ou s'y détendre en matière de **transport collectif** de façon à objectiver le débat. Cettet enquête, dont la Mairie a bien voulu être partie prenante dans la distribution des questionnaires –nous l'en remercions- a permis de recueillir, à fin septembre, 217 retours, ce qui, rapporté à l'effectif des ménages veyrolains, est convenable.

**Nous avons étendu et conforté nos relations avec d'autres associations** en vue d'une meilleure information et d'une coordination d'étude sur les sujets qui gagnaient à être partagés, et sur eux seuls (voie verte, circulation automobile et transports collectifs, équipements structurants et qualité de l'air) **pour la défense du cadre de vie, la protection de la santé et la sauvegarde du Lac**. Ainsi nous travaillons avec plusieurs associations du tour du lac et de la société civile compétentes (ALAE, Rive Ouest Environnement, ARDSL, FNAUT, FRAPNA, Ligue contre le Cancer...) à l'amélioration du débat public sur les problèmes de transport et de pollution ( cf. embouteillages routiers sur la RD 909 - avec des pointes à 23 500 véhicules/jour-, pollution et nuisances sonores...) qui ne dépendent pas que de la bonne volonté communale, mais du Département, de la Région et de l'Etat avec lesquels nous sommes désormais en relation. **Les solutions pour Veyrier-du-Lac et la rive Est sont interdépendantes de celles de la rive Ouest** ; à titre d'exemple, le report du trafic de transit Annecy-Faverges, désormais à quasi égalité sur les 2 rives .

Le travail réalisé dans le cadre du collectif local « CVV », emmené depuis 2014 par BVV, s'est concrétisé avec la publication de documents à caractère urbanistique (mémoire et guides pratiques) dont les synthèses vous ont été présentées et ont été annoncées dans le cadre de l'élaboration du **PLU de Veyrier-du-Lac**, à la première réunion organisée à la Mairie, le 5 février 2015, pour la présentation par l'Etat « du porter à connaissance et des enjeux du territoire » ; elles ont été communiquées officiellement lors de la réunion suivante, à la demande de la commune aux cabinets Arche 5 et Soberco Environnement qui la conseillent. Ce qui ne préjuge pas du traitement qui leur sera réservé. BVV reste en attente de la Mairie sur le devenir de ses contributions et à son écoute.

**Dernier sujet, comme l'an dernier, la transparence de l'Information et l'amélioration de la communication.** Les procès-verbaux des 11 réunions du CA et les comptes rendu de réunion avec la Mairie ont été adressés à tous les membres de BVV, par courriel, ou, à défaut, par courrier papier. Pour améliorer la communication, nous avons ouvert avec Jean Claude Secchi une adresse mail dédiée « [bienvivreaveyrier@gmail.com](mailto:bienvivreaveyrier@gmail.com) » ainsi qu'un blog « [bienvivreaveyrier.blogspot.fr](http://bienvivreaveyrier.blogspot.fr) », pour déchiffrer l'information et porter les projets à la connaissance des Veyrolains, adhérents et sympathisants, presse et élus. (plus de 300 contacts) : 12 articles, la plupart à caractère éditorial, rédigés par votre Président, ont mis en ligne en 2015.

Le site Internet [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org) donnera accès à tous les documents et études de l'association en 7 rubriques principales. Ouvert en ce premier jour de printemps, il sera complété.

**BVV est centenaire !** En conclusion je remercie les 100 adhérents de BVV : leur fidélité à leur association nous encourage, leur confiance nous touche. Merci à tous ceux qui consacrent de leur temps aux projets collectifs, aux membres du Conseil d'administration assidus à la douzaine de réunions annuelles, avec une attention spéciale pour Jacques Herrgott qui le quitte et un mot de bienvenue pour ceux qui se présenteront à vos suffrages pour l'intégrer. Un mot d'amitié pour notre Vice-Président, Claude Saulgeot, notre trésorier Jean Claude Secchi et notre secrétaire Mireille sans lesquels rien ne serait pour moi possible. Merci à eux, merci à vous.

Olivier Labasse, le 29 février 2016.

#### BIEN VIVRE A VEYRIER-DU-LAC (BVV)

Association Agrée, régie par la loi de 1901, fondée en 1987. 11, Clos des Barattes 74290 Veyrier-du-Lac  
Courriel : « [bienvivreaveyrier@gmail.com](mailto:bienvivreaveyrier@gmail.com) » - Blog : <http://bienvivreaveyrier.blogspot.fr> - site : [www.bienvivreaveyrier.org](http://www.bienvivreaveyrier.org)